

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Situation du marché du travail dans le canton de Vaud

Janvier 2020: nouvelle hausse saisonnière du chômage

Le canton de Vaud a vu son taux de chômage augmenter de 0,2 point et passer à 3,8 % à la fin du mois de janvier 2020, lequel dénombre 720 chômeurs de plus qu'il y a un mois, mais 430 de moins qu'il y a un an.

Le nombre de chômeurs inscrits⁽¹⁾ dans le canton de Vaud enregistre une hausse saisonnière en janvier 2020 et s'élève à 15'773, soit 720 personnes de plus qu'à la fin du mois de décembre 2019 (+4,8 %). L'effectif des demandeurs d'emploi⁽²⁾ suit une tendance moins marquée (+210 personnes) et se fixe à 24'934 (+0,8 %). Il y a un an au mois de janvier 2019, le taux de chômage s'établissait à 3,9 %.

Au cours du mois de janvier 2020, les ORP vaudois ont inscrit 3489 nouveaux demandeurs d'emploi et annulé 3275 dossiers. Le nombre de places de travail vacantes annoncées par les employeurs auprès des ORP vaudois s'élève à 3996, en hausse par rapport à décembre 2019 (+28,0 %). Une partie de cette augmentation est due à l'abaissement de la valeur seuil à 5 % des professions soumises à l'obligation d'annonce.

Suite au changement de la nomenclature suisse des professions, qui remplace la NSP 2000 par la CH-ISCO-19, le bulletin mensuel du marché du travail du canton de Vaud inclut désormais de nouveaux groupes de professions. Ainsi, par rapport au mois dernier, les plus importantes progressions mensuelles sont constatées dans le commerce de détail (+184 chômeurs), la finance et comptabilité (+123), ainsi que dans les « métiers qualifiés du bâtiment, sauf électriciens » (+117).

Sur le plan régional, le district d'Aigle (3,9 %) affiche ce mois un repli de son taux de chômage de 0,1 point. Tous les autres districts enregistrent une progression de leur taux, allant jusqu'à 0,4 point dans le district de la Broye-Vully (4,4 %) et 0,3 point dans le district de Lausanne (4,9 %).

Le nombre des bénéficiaires du revenu d'insertion (RI) inscrits auprès d'un ORP s'élève à 2682, en hausse de 50 personnes en un mois (+1,1 %) et en baisse de 221 par rapport à 2019 (-7,6 %).

Ainsi que le SECO le confirme dans sa publication mensuelle, si le canton de Vaud pratiquait comme la majorité des cantons, son taux de chômage serait réduit de 0,5 point et atteindrait 3,3%. En effet, le canton de Vaud est l'un des seuls cantons à recenser les chômeurs en fin de droits : il rassemble 71 % de tous les bénéficiaires de l'aide sociale inscrits comme chômeurs en Suisse.

NB : Le bulletin mensuel du marché du travail est disponible sur www.vd.ch/statistiques-chomage

- (1) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP) qui ne travaille pas et est disponible de suite en vue d'un placement.
- (2) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP).

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 09 février 2020

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DEIS, Françoise Favre, cheffe du Service de l'emploi, vice-présidente de la Commission tripartite, francoise.favre(at)vd.ch